

CCIG info

moins
de papiers
plus
d'efficacité

devillard.ch

DU COPIEUR À LA GED

devillard

Bulletin d'information de la
Chambre de commerce, d'industrie
et des services de Genève

Conjoncture

Une embellie se profile ces prochains mois à Genève, indique l'Enquête conjoncturelle d'automne de la CCIG. **PAGE 3**

Commerce international

La récente entrée en vigueur du Trade Facilitation Agreement permet de nouvelles pratiques. **PAGE 4**

economiesuisse

La présidente de la faïtière économique Monika Rühl s'exprime sur l'initiative pour l'autodétermination. **PAGE 5**

15^e ÉVÈNEMENT ÉCONOMIQUE

La Genève économique récompense la tradition et l'audace



Lors du 15^e Événement économique, deux Prix appréciés ont été remis à la Banque Cantonale de Genève et à l'ONG DNDi, spécialisée dans la recherche médicale. La cérémonie avait pour cadre l'Arena Cinémas La Praille et s'est conclue par un cocktail dînatoire à l'Event Center La Praille.



Les autorités, les organisateurs et les lauréats tous réunis pour une photo de groupe : de g. à dr. Rolf Gobet, Luc Barthassat, Michel Balestra, Bernard Pécou, Blaise Goetschin, Pierre Maudet, Frédérique Reeb-Landry, Serge Dal Busco, Juan Carlos Torres et Claude Bagnoud.

Le Prix 2017 de l'Économie genevoise est revenu à la Banque Cantonale de Genève (BCGE), une institution bicentenaire. Cette récompense a été attribuée conjointement par la CCIG, le Département de la sécurité et de l'économie (DSE) et l'Office de Promotion des Industries et des Technologies (OPI).

Banquier universel depuis 1816, le groupe BCGE emploie 800 collabo-

rateurs. La banque reste le partenaire central des entreprises et des particuliers à Genève, comptant dans sa clientèle près d'une entreprise du canton sur deux. Elle a accordé près de 15 milliards de francs de crédits en trois ans. Ce sont Blaise Goetschin et Claude Bagnoud, respectivement directeur général et membre de direction, qui sont venus chercher le trophée sur scène. Ils l'ont reçu des mains du

président du jury, Michel Balestra, dont l'enthousiasme a marqué les esprits.

La seconde récompense, le Prix de l'innovation, a été remise par les mêmes partenaires à l'initiative Médicaments contre les Maladies Négligées (ou Drugs for Neglected Diseases initiative – DNDi), représentée par Bernard Pécou, son directeur et co-fondateur. Comme

ce dernier l'a expliqué devant l'auditoire, cet organisme de recherche et de développement est sans but lucratif. Son objectif est de livrer de nouveaux traitements pour les maladies les plus négligées, en particulier celle du sommeil, le mycétome et l'hépatite C. DNDi collabore avec de nombreux partenaires publics et privés dans plus de 40 pays afin de développer des traitements non brevetés, accessibles à un prix abordable. Elle amène les molécules du stade de la découverte à celui du médicament, en s'assurant que ce dernier soit adapté au terrain et administré dans des dispensaires locaux. Depuis sa création à Genève en 2003, DNDi et ses partenaires ont déjà mis à disposition sept traitements innovants. Financée à part égale par des subventions publiques et des dons privés, l'organisation non gouvernementale s'est assurée 560 millions de francs, sur un budget fixé à 743 millions d'ici à 2023.

Dans son discours final, le conseiller d'Etat Pierre Maudet a souligné que c'est la première fois que le Prix de l'Innovation a été attribué à une ONG. Mais aussi que la remise du Prix de l'Économie à la BCGE était légitime après la « reconstruction » de l'établissement. Plus généralement, le magistrat espère que les entreprises genevoises sauront tirer parti des fin-tech et de la finance durable, quitte à sortir de leur zone de confort. À ses yeux, la formation continue et le partenariat social sont deux clés de réussite. « Nous avons tout pour bien faire, encore faut-il le faire », a conclu le chef de l'économie cantonale.

Une cérémonie entrecoupée de brefs films de faune sous-marine réalisés par Didier Noirot, de la société Subimageryprod, et accompagnés en live par un quatuor de musiciens de l'Orchestre de chambre de Genève. Un moment de quiétude que l'on souhaite d'ores et déjà à l'économie genevoise pour 2018. ■

Votre partenaire de référence pour le recrutement de profils universitaires

- Publications d'offres d'emploi
- Forums carrières
- Réseau d'Alumni

022 379 77 02 | emploi@unige.ch

Employeurs **E**

Université **U**

Uni-emploi



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

NATHALIE HARDY
Directrice adjointe



Aéroport de Genève : trouver un compromis de qualité

Il était très attendu, le projet de nouvelle fiche PSIA (Plan Sectoriel de l'Infrastructure Aéronautique) pour l'aéroport de Genève. L'Office fédéral de l'aviation civile l'a publié mi-novembre. Instrument de planification de la Confédération, ce plan contient les objectifs pour Genève Aéroport à l'horizon 2030.

L'adaptation de cette plateforme est un sujet délicat, car les avantages, pour la population comme pour les entreprises, d'une bonne desserte aérienne sont contrebalancés par son emplacement au cœur des habitations. Mais l'infrastructure doit évoluer. Genève est une métropole prospère et dynamique, sa population voyage de plus en plus. Ses entreprises en dépendent largement; cette desserte constitue une variable déterminante de leur succès.

L'industrie d'exportation compte sur une plateforme logistique de qualité, comme en témoignent nos spécialistes de technologie aéronautique. Pour une majorité de nos entreprises membres, son attractivité est une pièce maîtresse pour le transport de marchandises et la mise en relation de la clientèle. Sans un aéroport performant, que deviendraient la Genève internationale, le secteur du tourisme et la tenue de conférences ou de congrès ?

Le canton va devoir trouver un compromis de qualité entre l'adaptation nécessaire de son aéroport, notamment en termes de vols long-courrier, et la lutte contre les inconvénients du trafic aérien. Les maîtres-mots seront ingéniosité et réalisme. Le Conseil d'Etat se dit satisfait du contenu de la fiche PSIA et il est indéniable que celle-ci se veut volontariste, notamment en imposant une baisse des émissions sonores à l'horizon 2030.

La CCIG fera part de sa position dans le cadre de l'enquête publique. Elle souligne déjà que, s'il faut rester sensible au voisinage, préserver une desserte aérienne de qualité est une nécessité pour la prospérité cantonale, ce qui profitera en définitive à tous.

ÉDITORIAL

SÉMINAIRE ÉCONOMIQUE

Les entreprises familiales : sans doute un modèle d'avenir

La 10^e Etude économique, publiée par la CCIG et la BCGE en collaboration avec l'Office cantonal de la statistique, s'est intéressée à l'apport des entreprises familiales au tissu économique. Elle a été présentée lors du Séminaire économique et fait l'objet d'une table ronde.

© panth-el-férens.ch



Alexandra Rys, membre de la Direction de la CCIG, a dressé un portrait des entreprises familiales genevoises.

Souvent discrètes, les entreprises familiales jouent un rôle très important dans l'économie locale, en raison notamment de leur fort ancrage régional et de leur nombre. Mais leur gouvernance demande beaucoup de doigté. C'est à un tour d'horizon approfondi que se livre cette étude, rédigée par Aline Yazgi. L'entreprise familiale prend de nombreuses formes, en fonction de la détention du capital et des droits de vote, de la structure de gouvernance et de celle de la propriété. On estime que trois sociétés suisses sur quatre sont en mains familiales, soit

© panth-el-férens.ch



Hélène de Vos Vuadens, directrice adjointe, responsable Communication et relations investisseurs de la BCGE, s'est surtout penché sur la délicate étape de la transmission des entreprises familiales.

375 000 PME, totalisant 1,6 million d'employés et générant 60 % du PIB. Des études l'ont démontré: les sociétés familiales sont certes parfois moins performantes que les autres quand la conjoncture est bonne, mais elles résistent beaucoup mieux lorsque la situation est mauvaise.

L'incarnation des valeurs suisses

Consensus, volonté d'indépendance et importance donnée au travail sont quelques-unes des caractéristiques qui reviennent souvent à propos des entreprises familiales. Parmi leurs autres atouts, on relève la confiance suscitée par le fait que l'horizon temps se calcule en décennies plutôt qu'en trimestres. Avec pas ou peu d'actionnaires externes et peu d'endettement, les sociétés familiales sont financièrement indépendantes. Elles ne subissent pas non plus de pression pour verser des dividendes à des actionnaires externes. Mais la médaille a aussi son revers: les entreprises familiales peuvent souffrir de faiblesses structurelles, d'un cumul excessif de fonctions et d'un manque de regard extérieur ou d'outils de gouvernance. En outre, la question de la succession représente une étape délicate.

Le chapitre humain est un élément fondamental, qui imprègne particulièrement de l'entreprise familiale. La famille est à la fois la principale force et le principal risque de l'affaire. Aussi faut-il se doter d'une gouvernance structurée qui clarifie

les rapports entre ses membres et aide à prévenir les désaccords et à résoudre les conflits. Pour garantir la transparence et l'équité de traitement, il existe des outils tels que la convention d'actionnaires ou la charte familiale. Dans ce dernier cas, seules 15 % des entreprises suisses en seraient dotées.

Une transmission délicate

La transmission d'une entreprise familiale est donc particulièrement délicate. Près de 75 000 PME suisses devraient changer de mains ces cinq prochaines années, affectant plus de 400 000 emplois. Sur le plan mondial, seuls 12 % des entreprises transmises dépasseraient le seuil de vie de trois générations.

L'avènement de l'industrie 4.0 se traduit plutôt par des petits pas réguliers que par un grand saut. L'âge souvent élevé du dirigeant d'entreprise familiale risque d'être pénalisant face à l'urgence de la digitalisation. En revanche, ce type de société pourra compter sur des circuits de décision beaucoup plus courts que dans les autres structures.

En conclusion, l'étude (pro)pose 80 questions qui peuvent être utilisées pour aiguiller la réflexion de l'entrepreneur familial. Elles aident à mettre en lumière quelques problématiques auxquelles il ne pense pas forcément. ■

L'étude « Entreprises familiales: une vision à long terme dans un monde pressé » est téléchargeable à l'adresse www.ccig.ch/publication/autre. Pour en obtenir une version imprimée, contacter le Service communication de la CCIG (communication@ccig.ch ou tél. 022 819 91 11).



suite page 3



Votre Concessionnaire Mercedes-Benz Rive Gauche-lac.

- VENTE
- SERVICE APRES-VENTE
- CARROSSERIE
- PIECES DETACHEES
- CENTRE OCCASION StarClass

Mercedes-Benz
The best or nothing.



Automobiles Caveng SA

135 route de Chêne, 1224 Chêne-Bougeries, Tél. +41 22 888 16 16
www.automobiles-caveng.ch

SÉMINAIRE ÉCONOMIQUE suite

Une table ronde aux arguments pointus



De gauche à droite, les acteurs de la table ronde: Frédérique Reeb-Landry; Yves Grange; Isabelle Harsch; Claude Devillard; Virginie Fauveau et Serge Hiltbold.

La table ronde qui a suivi la présentation de l'étude sur les entreprises familiales a permis de confronter les expériences de quatre dirigeants, sous la conduite de la directrice générale de la CCIG Frédérique Reeb-Landry. Moments choisis.



Isabelle Harsch, CEO de Henry Harsch HH SA, s'est félicitée de la succession harmonieuse

réalisée avec les trois membres de famille impliqués. Représentant la troisième génération, elle a toutefois dû faire preuve de ses compétences. Le fait de se diversifier et d'être agile représente, à ses yeux, les deux clés de la réussite. En cela, tous les secteurs doivent se mettre à l'incontournable digitalisation. Il s'agit aussi de motiver les collaborateurs derrière un bel esprit d'entreprise et de les récompenser de leurs efforts.



Directeur commercial de Devillard SA, **Claude Devillard** a repris assez jeune la direction de la

société, avec son frère Marc, mais après d'autres expériences professionnelles. C'est d'ailleurs ce qu'il conseille de faire à tout héritier naturel. Il ne se dit pas trop inquiet pour trouver des repreneurs parmi les six enfants de la famille. Pour lui, le meilleur gage de pérenniser les affaires est d'opérer une gestion prudente et une gouvernance si possible autonome. Celle-ci doit se faire en bonne intelligence, sans avoir peur du désaccord.



Yves Grange, administrateur de Grange & Cie SA, a dû intégrer le contrôle de l'entreprise de

manière précipitée, mais la solidarité familiale l'a bien aidé. Il a su apporter sa touche personnelle aux

valeurs héritées des quatre générations précédentes. Il dit tenir à ce que le patronyme figure dans le nom de la société. Mais selon lui, il ne faut pas forcer les choses, ni mettre de l'affectif dans la transmission. Il recommande aussi de se marier en séparation de biens pour éviter tout problème financier et d'adopter des règles strictes dans une charte familiale.



Fils unique, **Serge Hiltbold**, administrateur de Hiltbold SA, a pris les rênes de la société à 22

ans en appliquant, dit-il, le réflexe du bébé nageur, par immersion. Il prépare sereinement sa succession. Même s'il souhaiterait passer le flambeau à ses deux filles, il ne va pas leur forcer la main: « Je n'ai que 47 ans, j'ai le temps de voir venir ». Il insiste sur l'importance d'intégrer l'évolution technologique sans vouloir persister dans des formules trop traditionnelles.



La cinquième panéliste était **Virginie Fauveau**, directrice de Capital

Transmission SA, société d'investissement filiale de la BCGE. À ses yeux, « l'entreprise familiale, comme tout autre, doit faire preuve d'agilité, quelle que soit sa taille. Mais elle doit aussi savoir maîtriser le niveau émotionnel inhérent à chacune. Il faut faire comprendre que la réalité du marché n'est pas toujours celle du patriarcat, faute de quoi il peut y avoir des désillusions ».

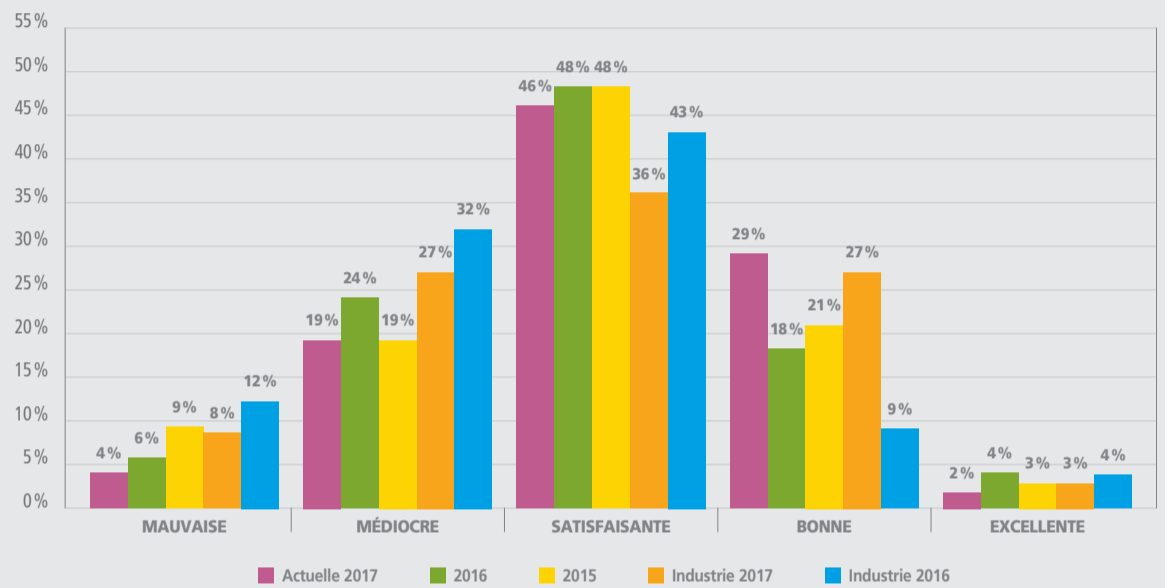
Concluant la table ronde, le directeur général de la BCGE **Blaise Goetschin** a relevé, sur la base de cette discussion, les recettes principales pour préserver une entreprise familiale saine: conserver un *Made in Switzerland*, faire preuve de solidarité de management et être animé par une passion de tous les instants. ■

ENQUÊTE CONJONCTURELLE D'AUTOMNE

Vers une légère reprise économique ?

En 2017, les affaires ont été bonnes à excellentes pour 31 % des entreprises genevoises et satisfaisantes pour 46 %. Seules 23 % des entreprises ont jugé 2017 médiocre à mauvaise (contre 30 % l'an dernier). C'est l'un des constats encourageants qui ressort de l'Enquête conjoncturelle d'automne de la CCIG.

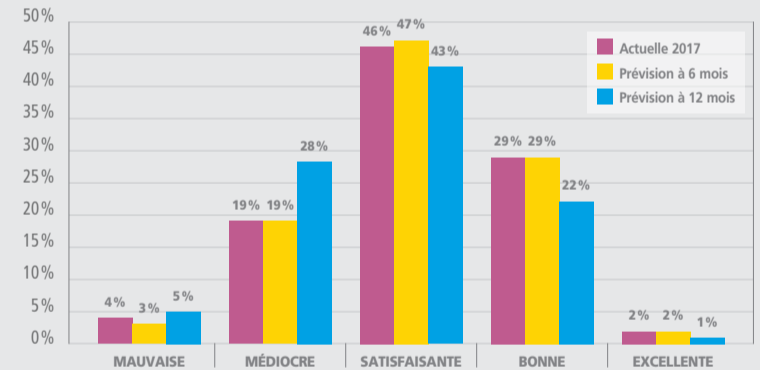
MARCHE DES AFFAIRES 2017



Il faut toujours rester prudent avec les prévisions conjoncturelles. Le 17 novembre, l'indicateur avancé de l'économie genevoise (ICO) tempérait la vigueur qu'on pouvait espérer de la croissance économique genevoise. Mais les conclusions de l'Enquête conjoncturelle d'automne, menée par la CCIG auprès de ses membres en octobre dernier, sont un peu plus optimistes jusqu'à six mois. En tout cas, elles sont bien supérieures aux prévisions formulées l'an dernier à pareille époque.

À moyen terme, il est vrai, les entreprises ne sont plus que 23 % à prévoir des affaires bonnes à excellentes (contre 43 % à s'attendre à des affaires satisfaisantes). La situation dans l'industrie est plus tranchée: si 30% des répondants déclarent un exercice bon à excellent, 35% jugent l'année 2017 médiocre à mauvaise. « Nous pensons que l'embellie tient à deux facteurs principaux: un rééquilibrage des taux de change, favorable aux exportations genevoises, et un climat de consommation positif » analyse Frédérique Reeb-Landry, directrice générale de la CCIG.

MARCHE DES AFFAIRES – PRÉVISIONS À 6 ET 12 MOIS



Stabilité des effectifs et poursuite des investissements

Comme en 2016, l'effectif du personnel a été stable pour près de 60% des entreprises du secteur des services. À la différence de l'an dernier toutefois, l'industrie a plutôt vu une augmentation du nombre d'employés: 33% d'entre elles ont annoncé des embauches et 22%

une diminution d'effectif. Pour 2018, les trois quarts des entreprises, tous secteurs confondus, prévoient une stabilité. La marge d'autofinancement, elle, a progressé pour la deuxième année consécutive et la propension des entreprises à investir est quasiment identique à celle de l'an passé, avec 37% qui déclarent en avoir réalisé. ■

Le résumé en vidéo se trouve sur la chaîne YouTube de la CCIG: www.tinyurl.com/videoautomne17

Note méthodologique

L'Enquête conjoncturelle de la CCIG a été réalisée entre le 21 août et le 13 octobre 2017. 2319 questionnaires ont été envoyés; 485 ont été retournés et sont utilisables pour l'une ou l'autre des questions posées, soit un taux de réponse de 21%. Ces 485 questionnaires représentent plus de 44000 emplois dans le canton, soit environ 33% des emplois pourvus par les membres de la CCIG (133000).

LE CHIFFRE CLÉ

AU 31 DÉCEMBRE 2016, LES ENTREPRISES MEMBRES DE LA CCIG REGROUPEAIENT **43.94%** DES EMPLOIS DU CANTON.

COMMERCE INTERNATIONAL

Le « Trade Facilitation Agreement » de l'OMC: un précieux levier pour les entrepreneurs



De gauche à droite, Giorgio Ferrero (Bacardi); Vincent Subilia (CCIG); Lorna Cairney (Firmenich); Rachel Dignam (ICC); Sergio Palumbo (Bacardi); Sheri Rosenow (WTO); Jorge A. Huerta Goldman (TILPA).

Une riche conférence organisée mi-novembre par la CCIG en collaboration avec TILPA (International Trade and Investment Law) s'est consacrée au Trade Facilitation Agreement (TFA). Pour rappel, le TFA, accord-cadre adopté par les membres de l'OMC, est entré en vigueur en février dernier. Il simplifie, modernise et harmonise les exportations et les importations entre ces Etats-membres. Le commerce mondial étant frappé d'un repli protectionniste résultant de crispations identitaires, la récente harmonisation des procédures douanières est un bol d'air bienvenu dans les échanges.

Les conférenciers participant à ce séminaire organisé avec l'intervention de la Chambre de commerce internationale (ICC), de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'Organisation mondiale des douanes (OMD), ont expliqué comment tirer parti de ces nouveaux mécanismes pour permettre aux entrepreneurs d'améliorer la fluidité de leurs exportations. Le D^r Jorge Huerta Goldman, expert en commerce international et fondateur de TILPA, estime que « l'approche est forcément différenciée pour les pays, selon la nature de leurs échanges, du nombre de leurs entreprises et de leur fonctionnement politique. L'important est de respec-

ter le cadre général et de jouer la transparence ». « Il faut que les multinationales se préparent à faire preuve de souplesse pour se mettre en conformité », a expliqué Giorgio Ferrero, ancien responsable « Trade » chez Bacardi. « Définir une stratégie précise est essentiel, cela passe par la compréhension des enjeux, le calcul des coûts et la prise en compte des conditions de production ».

Autres orateurs prestigieux de ce séminaire : Sheri Rosenow, représentante de l'OMC; Lorna Cairney, responsable « compliance » de Firmenich; Carlos Enriquez Montes, représentant du Mexique à l'OMD qu'il préside à Bruxelles; Rachel Dignam, collaboratrice de l'ICC à Paris et représentante de l'Alliance globale pour la facilitation du commerce. Ils ont notamment évoqué les expéditions accélérées, l'admission temporaire de marchandises et le principe de guichet unique. On le constate, le commerce international est en pleine mutation. S'il subit les assauts protectionnistes, l'OMC – et d'autres partenaires – vise à en assurer une ouverture encadrée, ce dont la Suisse et Genève ont cruellement besoin. ■

L'Afrique et la Suisse étroitement liées

Lors d'un récent séminaire consacré à l'innovation et au développement durable au service de l'entrepreneuriat en Afrique et en Suisse, la CCIG a rappelé l'importance des multiples synergies entre Genève et le continent africain.



« Innovation et entrepreneuriat sont les axes à renforcer pour appuyer les projets africains », a souligné d'emblée Vincent Subilia, directeur général adjoint de la CCIG. Capitale de la gouvernance mondiale, Genève a vocation de carrefour et de levier entre organisations internationales et entrepreneurs.

L'Afrique dispose d'atouts démographiques et économiques remarquables et trop souvent méconnus. Un système éducatif adapté aux besoins de l'économie doit être consolidé sur le continent africain, les entrepreneurs faisant preuve d'une grande créativité et d'un réel potentiel d'innovation.

Un éventail de projets à développer a été présenté parmi lesquels une filière équitable du cacao. « La Suisse fabrique des montres et l'Afrique a du temps; elles sont donc très complémentaires », relève Pierre Sob, président du think tank Africa 21. Malgré des efforts communs notables, d'autres actions peuvent être encore menées dans les domaines bancaire et technologique.

À ce titre, l'Afrique a développé un système de paiement par téléphone particulièrement performant, qui pourrait l'être davantage grâce à des investissements étrangers. ■

■ POUR EN SAVOIR PLUS : www.africa21.org

EXPORTATIONS

De nouveaux tarifs pour les légalisations



Afin d'harmoniser ses tarifs avec ceux qui prévalent dans les autres Chambres de commerce suisses, le Service Export de la CCIG appliquera, dès le 1^{er} janvier 2018, un nouveau barème tarifaire pour les certificats d'origine. ■

■ INFORMATIONS : www.ccig.ch/Services/Exportations

LE COIN DE L'ARBITRAGE

L'IDArb rencontre du succès

Le lancement de l'initiative IDArb, qui met à disposition des professionnels actifs dans le domaine de la distribution un mécanisme qui lui est spécifique (voir CCIGinfo no 7 – 2017), a rencontré un franc succès.

Juristes et avocats de toute l'Europe se sont réunis le 7 novembre dernier à Genève pour découvrir la liste d'arbitres, la clause arbitrale et les recommandations qui ont été développées par SCAI (Swiss Chambers' Arbitration Institution), l'IDI (International Distribution Institute) et la CCIG afin de favoriser un règlement rapide et par des spécialistes des litiges spécifiques au domaine de la distribution.

Pour en savoir plus : www.idiproject.com/content/idarb-idi-arbitration-project ou tél. 022 819 91 57.



À LOUER

GENÈVE | «QUARTET»

Au cœur des Charmilles, QUARTET offrira des surfaces dédiées à des activités industrielles, artisanales et tertiaires, ainsi que des commerces de proximité.

QUARTET compte 47'000m² de surfaces, dont 8'500m² divisibles dès 150m² disponibles en avril 2018. Le projet propose des surfaces lumineuses et bénéficiant de hauteurs sous-plafond entre 3.15 et 5m, ouvrant sur de spacieuses cours arborées, à des prix situés entre CHF 200.-/m²/an et CHF 420.-/m²/an. Les surfaces industrielles et artisanales bénéficient d'une desserte logistique de plain-pied et de monte-charges de 4T. **Rendez-vous sur : www.quartet.ch**

IN ASSOCIATION WITH
CUSHMAN & WAKEFIELD

SPG
INTERCITY | COMMERCIAL
PROPERTY
CONSULTANTS
ZURICH GENEVA BASEL LAUSANNE

Plus d'informations

Auréli Laporte
022 707 46 75
aurelie.laporte@spgintercity.ch

SPG Intercity Geneva SA

Route de Frontenex 41A
1207 Genève
geneva.spgintercity.ch

SUISSE OUVERTE ET SOUVERAINE

Une initiative qui mettrait en péril l'économie

Le traitement parlementaire de l'initiative populaire fédérale de l'UDC « Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination) » a commencé. Le texte vise à établir la primauté du droit suisse sur le droit international. La votation populaire devrait avoir lieu à la fin de l'année 2018. economiesuisse s'est très vite positionnée contre cette initiative qui mettrait en danger d'importants traités internationaux signés par la Suisse et, notamment, plusieurs accords économiques essentiels pour les activités des PME exportatrices. Interview de la présidente de la direction d'economiesuisse, Monika Rühl, dont l'organisation mènera la campagne fédérale des milieux économiques.



Monika Rühl, présidente d'economiesuisse.

Pourquoi economiesuisse s'oppose-t-elle à cette initiative ?

Le droit international est important non seulement pour la protection des droits de l'Homme, et en temps de guerre, mais aussi pour les économies fortement internationalisées comme la nôtre. Pour les PME helvétiques, largement actives à l'international, et les nombreuses grandes entreprises, il serait en effet tout simplement impensable et impossible d'entretenir des relations économiques transfrontalières sans traités internationaux. L'économie suisse se fonde ainsi sur près de 600 traités. Il s'agit, par exemple, d'accords de libre-échange – comme celui avec le Japon –, d'accords de protection des investissements, de traités pour l'aviation civile ou pour la protection de la propriété intellectuelle. Les deux tiers de ces traités n'ont pas été soumis à référendum ; c'est par exemple le cas de l'Accord de libre-échange avec la Chine conclu en 2014. Or, dans les cas où les traités n'ont pas été soumis au référendum, l'initiative de l'UDC prévoit que les tribunaux suisses ne seraient plus obligés de les respecter, si d'aventure une disposition de notre constitution leur était contraire. Dans les faits, cela reviendrait donc à les considérer comme des traités de

« seconde zone », sans importance, alors qu'ils sont absolument vitaux pour l'économie suisse. Cette initiative créerait ainsi une insécurité juridique permanente et se transformerait en véritable poison pour les entreprises de notre pays. C'est pour cela que nous nous y opposons fermement.

Les initiants prétendent que le droit international affaiblit la souveraineté de la Suisse. Que leur répondez-vous ?

Je leur réponds que la conclusion d'un traité international est la manifestation par excellence de la souveraineté d'un Etat. Et la Suisse ne fait pas exception. Avec une économie ouverte et fortement reliée sur le plan mondial, la préservation des intérêts de la Suisse passe par une influence plus conséquente au sein des institutions internationales et par un ancrage de ces intérêts dans des traités.

Pourquoi ?

Si des grandes nations peuvent s'appuyer sur leur puissance politique ou militaire pour défendre leurs intérêts, ce n'est pas le cas d'Etats comme le nôtre. Pour ces derniers, la primauté du droit sur la force dans le domaine des relations internationales est cruciale. La Suisse peut ainsi mieux défendre ses intérêts et prétendre de ses partenaires qu'ils respectent leurs engagements. Notre pays demeure ainsi indépendant et souverain. La Suisse n'a donc rien à gagner d'une politique basée sur les rapports de force, mais tout d'une politique qui se fonde sur des règles communément partagées et respectées et que l'on appelle, justement, droit international.

Les partisans de cette initiative laissent entendre que le Conseil fédéral s'engage au niveau international contre les intérêts du peuple suisse. Qu'en est-il ?

C'est faux. Notre Constitution ne permet pas au Conseil fédéral de signer des traités qui seraient contraires aux intérêts du pays. En Suisse, la conclusion de traités internationaux répond clairement aux exigences du processus démocratique. Le Conseil fédéral ne peut ainsi pas, seul, engager la Suisse. Il doit, pour les traités politiquement importants, avoir l'autorisation expresse du Parlement. De plus, les traités qui « contiennent des dispo-

sitions importantes fixant des règles de droit » (des libertés ou des devoirs des individus, par exemple) – comme, par exemple, les Accords bilatéraux – ou qui « prévoient l'adhésion à une organisation internationale » – comme à l'ONU – sont soumis au référendum (facultatif ou obligatoire). Le peuple suisse s'est ainsi toujours exprimé sur les principaux engagements internationaux de la Suisse. Enfin, les instruments de notre démocratie directe permettent de demander la résiliation d'un traité, en recourant à l'initiative populaire. Si un parti veut donc résilier un traité international, il faut que la question soit

clairement posée au peuple suisse. Vouloir instaurer la suprématie du droit suisse sur le droit international en toutes circonstances est une erreur. On ne tire pas sur une mouche avec un canon ! ■

Carmelo Lagana, economiesuisse



Pour comprendre et faire comprendre les enjeux !

Connecter et informer les entreprises à Genève



Vous souhaitez faire connaître le CCIGinfo à d'autres collaborateurs ou disposer d'exemplaires supplémentaires pour vos visiteurs, vos partenaires, etc. ?

Envoyez votre commande à publications@ccig.ch, en indiquant le nombre d'exemplaires souhaités ainsi que l'adresse postale.



Et pour retrouver et partager l'actualité politique et économique, rendez-vous sur notre page Facebook



pour-eux.ch



MEMBRES

Certaines PME suivies à la trace !



Stéphane Oberson, membre de la CCIG, juge excessives les démarches exigées par l'ordonnance sur les denrées alimentaires.

Un nombre croissant de petits entrepreneurs genevois croulent sous des tracasseries administratives dont ils se passeraient volontiers. Certaines PME se sentent même un peu lésées quand elles sont soumises à des conditions qu'elles ont du mal à remplir d'un point de vue logistique.

Membre de la CCIG, Stéphane Oberson se plaint de démarches exigées depuis plusieurs mois par l'administration quant à la traçabilité de produits de boulangerie emballés. Il s'agit en fait d'une ordonnance fédérale qui impose une mise en conformité via un étiquetage hyper-détaillé des ingrédients panifiés (cf. encadré). L'idée est en particulier de savoir si telle ou telle substance est potentiellement allergène.

« Une façon de se dédouaner en cas de problèmes sanitaires » lance-t-il d'emblée. Si la requête de la

Confédération est louable à l'égard du consommateur, elle est si détaillée qu'elle a des conséquences étouffantes pour les PME du secteur. Pour la société Oberson, elle a représenté 50 000 francs de frais, car son patron a dû changer de programme informatique, acquérir une étiqueteuse et former spécifiquement son personnel, qui doit passer des heures à saisir des données.

Un autre métier

« Je trouve aberrant qu'il faille suivre le même cahier des charges qu'une firme agro-alimentaire, et ce sans aucun soutien. C'est un autre métier ; nous ne sommes pas des fonctionnaires spécialisés dans les matières premières », déplore le commerçant. L'association des boulangers-pâtisseries-confiseurs essaie de relayer cette doléance au niveau politique, mais elle sait qu'il sera

difficile de faire modifier rapidement la législation.

Il est clair que la législation a été créée dans un but de protection du consommateur et on ne peut que s'en réjouir. Mais son application à des PME est l'illustration que « le mieux est l'ennemi du bien ». Sans doute la conciliation de l'objectif de protection du consommateur et des moyens à disposition des PME relève-t-elle de la quadrature du cercle. Il est toutefois indispensable que les autorités prennent conscience des conséquences que la logique administrative génère pour les entreprises, surtout les plus petites. Pour cette raison, la CCIG appelle de ses vœux une vision plus transversale lors de l'élaboration des politiques fédérales et un allègement des charges administratives qui reposent sur les épaules des entreprises. ■

Une ordonnance gargantuesque !

La version révisée de l'ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2017 et est accompagnée de contrôles spécifiques. Cela nécessite de suivre le flux des matières, d'identifier la documentation nécessaire et de suivre chaque étape de la production, d'assurer la coordination entre les acteurs impliqués et d'obtenir que chaque intervenant connaisse ses fournisseurs et les entreprises auxquelles il a livré ses produits (la remise directe au consommateur faisant exception). En parallèle, il existe une norme-qualité ISO 22005 (lancée il y a dix ans) sur la sécurité alimentaire des consommateurs. Sur les produits estampillés, elle apporte encore davantage de gages qualitatifs.

Membre de la CCIG, vous aussi vous êtes confronté à ce genre de problèmes ?

Faites part de votre expérience à la CCIG par mail : communication@ccig.ch ou au tél. 022 819 91 11 !

FISCALITÉ DES ENTREPRISES

Comment nos entreprises membres réagissent-elles au PF 17 ?

La réforme de la fiscalité des entreprises concerne tous les entrepreneurs. Alors que la phase de consultation sur le projet fédéral PF 17 s'est achevée le 6 décembre, il est plus que jamais important de rappeler à quel point ce projet est essentiel pour notre tissu économique. Deux membres du Conseil de la CCIG affichent leur soutien à la réforme.



Gilbert Henchoz
Fondateur de Gilbert Henchoz Architectes
Paysagistes Associés SA

Le PF 17 doit permettre aux grosses sociétés de bénéficier de conditions cadre stables ; c'est l'une des caractéristiques de notre pays. Les PME comme la mienne seront moins impactées, mais il faut voir cette réforme au sens large. Pour cela, il est bien de ne pas traîner après l'échec cuisant de RIE3, ni assez

bien ficelé ni cohérent à mes yeux. D'ailleurs, ce vote négatif complexifie la vie de nos entreprises. Mais il ne faut pas bâcler ce nouveau compromis, qui doit convenir à l'ensemble de l'économie et de la population. Il importe aussi de miser sur l'innovation, la principale force de la Suisse.



Yves Mirabaud
Associé gérant Senior de Mirabaud & cie SA

C'est une question-clé, surtout pour Genève, l'un des quelques cantons particulièrement touchés par cette évolution. Les sociétés internationales à statut fiscal installées chez nous représentent énormément d'emplois, de dépenses dans l'économie locale et de reve-

nus fiscaux. Il faut pouvoir offrir à ces entreprises un statut stable, prévisible, acceptable au niveau international. Et PF 17, je l'espère, sera accepté et remplira les conditions cadre nécessaires pour conserver ces sociétés chez nous, ainsi que leurs emplois. ■

CAMPAGNE « INDUSTRIE DE GENÈVE »

www.industrie-geneve.ch

Des métiers variés et bien qualifiés

En augmentation sur les vingt dernières années, les plus de 25 000 emplois de l'industrie genevoise représentent une grande diversité

de métiers et de niveaux de qualification. La part de collaborateurs bénéficiant de formations supérieures a passé de 13.1% en 1991 à

26.3% en 2011 et le salaire médian de l'industrie est supérieur au salaire médian genevois (CHF 7291.- vs CHF 6775.- en 2010). ■



À LOUER

Locaux de bureaux à Meyrin

667 m² et 479 m² de surfaces commerciales avec parking souterrain

À 15 minutes du centre ville et à proximité de l'aéroport et des transports publics.

Renseignements et visite: M. Meneghetti +41/22 782 05 40 - lmeneghetti@groupe-h.ch

7 h 30 du 2 novembre 2017



Les orateurs provenaient de divers secteurs d'activité : de gauche à droite Guillaume Blondeau, Livevent (événementiel); Dimitri Scheiwiler, Catering Services Migros (restauration); Stéphanie Joerg, ifage (formation); Thierry Colomb, instructeur krav maga et coach (coaching); Bruno Delacrétaz, Romande Energie (énergie), Pierrick Leprince, Swiss Risk&Care (courtage); et Vincent Subilia (CCIG).

Depuis 1978, Migros Party Service met son expérience et son savoir-faire au service de la réussite des réceptions de ses clients. En toute occasion – repas d'entreprise, bouquets de chantiers, inaugurations, etc. –, elle s'occupe de l'organisation complète ou partielle des réceptions selon tous les souhaits. **Catering Services** est le service traiteur Migros, qui est composé d'une équipe professionnelle et qualifiée de cuisiniers, de maîtres d'hôtel, de serveurs et de livreurs qui mettent tout en œuvre pour satisfaire toutes les demandes. www.migros.ch/fr/gastronomie/catering-services

Deuxième courtier de Suisse, leader en Suisse romande, **Swiss Risk & Care** est un acteur indépendant, multi-spécialiste. Fort de son savoir-faire et de son offre la plus large du marché, il conseille ses clients sur l'ensemble de leurs problématiques d'assurance et de prévoyance et propose des solutions adaptées aux départements RH des entreprises. Sa vocation est de déli-

vrer des solutions sur mesure et des services à haute valeur ajoutée. www.swissriskcare.ch

Acteur majeur de la formation professionnelle et continue, **ifage** se distingue par une approche centrée sur les besoins professionnels des entreprises (formations spécifiques et courtes) et des particuliers (formations qualifiantes). Sa connaissance de la réalité du terrain, son expertise pédagogique et les compétences de ses équipes lui permettent de proposer des formations de qualité ainsi que la préparation et l'organisation d'exams reconnus. www.ifage.ch

Thierry Colomb est coach en développement personnel depuis 24 ans et instructeur de self-défense (krav maga). Il propose une approche holistique et une méthode testée sur le terrain ayant pour but de donner un nouvel élan positif aux personnes formées, conjuguant une capacité intuitive à déchiffrer les êtres, à comprendre les sensibilités pour gagner confiance en soi, à

fixer des limites et à se défendre dans toutes situations. www.thierrycolomb.com

Premier fournisseur d'électricité en Suisse romande, le **Groupe Romande Energie** alimente en direct plus de 300 000 clients. Ses métiers de base sont la production, la distribution et la commercialisation d'énergie ainsi que les services énergétiques. Le groupe s'est également spécialisé dans l'énergie solaire, la rénovation de bâtiments, le chauffage, la ventilation, l'éclairage, l'installation électrique intérieure et les bornes électriques. www.romande-energie.ch

Livevent propose son savoir-faire en stratégie, relations publiques, business développement et événementiel Corporate pour créer, développer, promouvoir et organiser des grands événements. Les Corporate Games représentent le premier challenge multisports interentreprises en France et dans le monde. Son objectif est de promouvoir le sport et le bien-être en entreprise et de développer l'esprit d'équipe. www.livevent.fr

PRIX DU COMMERCE

Deux membres de la CCIG récompensés aux Prix du commerce 2017

Récompenses encourageantes pour un secteur qui doit tout faire pour attirer la clientèle locale dans un contexte difficile et en mutation, les Prix du commerce sont délivrés chaque année par la Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation (DG DERI).



Le concours 2017 comprend à nouveau trois distinctions et récompenses principales : le Prix de la plus belle vitrine, le Prix du meilleur accueil et le Prix de la créativité. La remise des Prix s'est déroulée à l'Ecole Hôtelière de Genève, le

6 novembre dernier, en présence du conseiller d'Etat Pierre Maudet. La CCIG se félicite de compter deux de ses membres parmi les lauréats : la bijouterie **Vhernier** qui a gagné le 3^e Prix coup de cœur du meilleur accueil et l'agence de voyage **Voyageurs du monde** pour le troisième Prix de la créativité. ■

■ POUR EN SAVOIR PLUS :

<https://ge.ch/ecoguichetpmpemi/prixducommerce/laureats2017>



La remise du Prix à la bijouterie Vhernier s'est faite dans la bonne humeur ! Le président du jury Tibère Adler et le délégué à la promotion du commerce Jacques Folly encadrent les lauréats.

Par ailleurs, il convient de rappeler qu'un **Plan d'action du commerce genevois**, inscrit dans la stratégie 2030 du canton, doit entrer en vigueur en 2018 sous l'impulsion de la DG DERI. Ce secteur, pénalisé par le franc fort et le tourisme d'achat, entend trouver des leviers d'action efficaces. 58 mesures et huit axes sont avancés, à savoir : un observatoire du commerce ; des formations spécifiques ; une amélioration de l'image ; un laboratoire d'innovation ; un partenariat privé-public ; un commerce urbain moins gourmand en surfaces, une simplification des démarches et une amélioration des conditions cadre.

CITROËN JUMPY
UNLIMITED MISSIONS

« MONSIEUR ROBINSON ?
NOUS AVONS UN COLIS POUR VOUS. »



CITROËN JUMPY

- TROIS VERSIONS XS – M – XL
- MODUWORK AVEC 4 M DE LONGUEUR UTILE
- HAUTEUR DE 1,90 M**
- PORTES LATÉRALES COULISSANTES MAINS LIBRES

DÈS CHF
17'952.-

business.citroen.ch

3 ANS DE
GARANTIE

CITROËN préfère TOTAL Offres valables pour des véhicules vendus du 1^{er} novembre au 31 décembre 2017. Prix de vente conseillés hors TVA. Les véhicules proposés sont destinés à une utilisation commerciale ou professionnelle. Offres exclusivement réservées à la clientèle Entreprise selon le règlement Citroën et dans le réseau participant. Offres exclusivement réservées aux clients professionnels. Nouveau Citroën Jumpy Financer total : Six XS BlueHDi 95 BPM Attraction : prix catalogue CHF 27'200.- ; prix de vente recommandé après déduction de toutes les remises CHF 17'950.-. *Le véhicule est garanti 3 ans ou 80 000 km (au premier des deux termes atteint). **Disponible sur les tables XS et M pour le fourgon et sur les tables XS, M et XL pour le Combi. La valeur moyenne des émissions de CO₂ de tous les véhicules neufs immatriculés est de 134 g/km pour l'année 2017.

CITROËN
GENÈVE

PSA Retail (Suisse) S.A. — Succursale de Genève

Route des Acacias 27, 1227 Les Acacias / Genève – Tél. 022 308 03 53 - 022 308 02 49 – www.citroen-geneve.ch

CCIG Compte rendu

Accueil des nouveaux membres du 16 novembre 2017

Lors du dernier « Accueil des nouveaux membres », la CCIG a accueilli 19 représentants d'entreprises qui ont récemment adhéré. Le tour de table était animé par Frédérique Reeb-Landry, directrice générale, Vincent Subilia, directeur général adjoint, et Thierry Reverdin, responsable des membres et parrainage. L'événement s'est déroulé autour d'un petit déjeuner convivial. Les entreprises réunies étaient les suivantes :



DIGITAL TURN S.à.r.l.
Digital, Web
www.digital-turn.com

DIWALL S.à.r.l.
Conseils et stratégie en
sûreté / sécurité

ÉNERGIES CONTRÔLES
Contrôles et conseils en
énergies électriques et solaire
www.energies-cc.ch

FONDATION CANSEARCH
Recherches médicaux sur
le cancer pédiatrique

GENÈVEROULE
Location et entretien cycles /
Réinsertion socio-professionnelle
www.geneveroule.ch

IPREM CONSULTING
Conseil en Supply Chain
Management
www.iprem.eu

L'EFFET PAPILLON
Restauration - Traiteur
www.leffetpapillon.ch

LEOSKA SA
Commerce de gros et détail
pour sanitaire, hamam, sauna
www.leoska.ch

OMBRALIS S.à.r.l.
Stores et vitreries
www.ombralis.ch

**PAUL MANDEL
PARTNERS S.à.r.l.**
Recrutement prédictif
www.paulmandel.com

SWISS CORPORATE ALLIANCE
Facilitation des échanges
interentreprises dans le cadre
d'un écosystème
www.swisscorporatealliance.org

VK-COACH
Formations/coaching
professionnel aux entreprises
www.vk-coach.com

**WINKLER MULTI MEDIA
EVENTS AG**
Production audiovisuelle
www.winkler.ch

**A.M.M & ASSOCIÉS -
AGENCE TEXTO**
Agence de Communication
www.agence-texto.fr

AC-KONCEPT S.à.r.l.
Finance et comptabilité
www.business-koncept.com

**BAGHERA WINES AUCTION
& TRADING SA**
Commerce et ventes
aux enchères de vins
www.bagherawines.com

**C:LYNK CREATIVE
NETWORK S.à.r.l.**
Communication et design
www.c-lynk.com

CRIT SA
Ressources humaines
www.crit.ch

CVT MANAGEMENT
Conférences et formations
www.celinevantill.ch

Fermeture de la CCIG

La CCIG sera fermée du lundi 25 décembre au mardi 2 janvier 2018 inclus, sauf le Service Export (Carnets ATA, Certificats d'origine et légalisations) qui assure une permanence les 27, 28 et 29 décembre le matin.

CCIGinfo

Bulletin d'information de la CCIG.
Paraît 11 fois par an, 3800 exemplaires

Responsable d'édition:
Alexandra Rys

Rédaction:
Fabienne Delachaux, Nicolas Grangier,
Vincent Subilia, Valériane Oreamuno,
Alexandra Rys

Publicité:
Publi Annonces SA, tél. 022 308 68 78

Conception: ROSS graphic design

Impression: Atar Roto Presse SA, Satigny

Informations:
publications@ccig.ch

Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

4, boulevard du Théâtre - 1204 Genève

Adresse postale

Case postale 5039 - 1211 Genève 11

Tél. 022 819 91 11 - Fax 022 819 91 00



RÉSEAUTAGE POUR LÈVE-TÔT

Judi 18 janvier 2018 de 7 h 30 à 9 h 30 - CCIG

Le 7 h 30 de la Chambre

Venez assister aux présentations des entreprises suivantes :

EMIRATES AIRLINE - www.emirates.com

RKLS S.à.r.l. RUDOLF KLAUS - www.rkls.ch

HENRI HARSCH HH SA - www.harsch.ch

L'EFFET PAPILLON - www.leffetpapillon.ch

BONNEFOUS & CIE SA - www.fiduciaire-bonnefous.com

TGV LYRIA - www.tgv-lyria.com

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : www.ccig.ch/agenda

NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BELLE ET HEUREUSE ANNÉE

PLATINE

OR

ARGENT

BRONZE

OVERSEAS
UNE INVITATION
AU VOYAGE

OVERSEAS
CHRONOGRAPHE

VACHERON CONSTANTIN
GENÈVE, DEPUIS 1755